



COLOMBIER

L'histoire des mousquetaires et fusiliers relatée au musée

«Aux armes, citoyens!». Tel est l'intitulé de l'exposition que le Musée militaire du château de Colombier propose aux visiteurs jusqu'au 19 décembre. Autour de ce thème, cette exposition relate les 600 ans d'histoire de la «Noble compagnie des mousquetaires» et de la «Noble compagnie des fusiliers». Le musée est ouvert du mardi au vendredi de 14 heures à 17 heures. Visites guidées sur demande. /réd

CHANSON

Le monde magique de Sonia s'ouvre aux petits Neuchâtelois

En cinq ans, la chanteuse genevoise pour enfants Sonia Grimm a vendu quelque 24 000 albums en Suisse romande. C'est beaucoup. C'est même elle qui en vend le plus. Elle chante et joue dans un spectacle magique ce soir au temple du Bas, à Neuchâtel. A son côté, la jeune Neuchâteloise Alexandra Anthonioz, âgée de 8 ans.

SYLVIA FREDA

Comment voulez-vous qu'avec un nom de famille comme le sien, celui des frères devenus célèbres grâce aux contes «Hansel et Gretel» ou encore «Tom Pouce», Sonia Grimm ne devienne pas un jour chanteuse pour enfants?

«Quand j'aurai le temps, je chercherai à savoir si j'ai des liens généalogiques avec ces célèbres auteurs», dit-elle tout de blanc satiné vêtue. «Ce n'est pas une tenue que j'arbore parce que je promeus mon passage, ce soir, à Neuchâtel, où je tourne pour la première fois d'ailleurs... Je m'habille toujours comme ça!»

Les yeux bleus, la peau mate, elle traverse le quotidien, donc, aussi belle qu'une princesse de légende. Si un cinéaste de l'empire Walt Disney la voyait, il n'en ferait qu'une bouchée... A la manière du loup de Tex Avery... D'autant plus s'il apprend que Sonia Grimm est la chanteuse qui vend le plus d'albums pour enfants en Suisse romande!



FÉRIQUES Sonia Grimm au côté d'Alexandra, une des enfants solistes qui accompagnera la chanteuse sur la scène du temple du Bas.

Au côté de l'étoile montante des enfants: la jeune Neuchâteloise Alexandra Anthonioz, 8 ans, tout aussi féérique et ravissante. «Je suis l'une des solistes qui chante avec Sonia dans le spectacle de ce soir intitulé «Le secret de l'alchimie.» Sur la scène sont aussi réunies une vingtaine d'autres filles et garçons», spécifie la petite qui rêve, quand elle sera grande, d'être égyptologue. «Et non chanteuse à succès. Car chanter c'est pour le plaisir», commente-t-elle, les pieds bien sur terre.

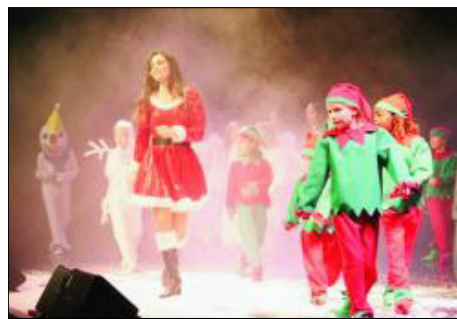
«Je ne fais pas miroiter aux bambins qui sont sur scène avec moi qu'ils feront carrière dans le monde du spectacle parce qu'ils jouent dans «Le secret de l'alchimie», ajoute Sonia Grimm.

«Je me suis mise il y a cinq ans à écrire et chanter des chansons pour mes enfants, Emma et Benjamin, qui ont aujourd'hui 9 et 7, ans et qui font d'ailleurs partie du groupe d'enfants qui m'accompagne dans la tournée. J'ai vu que c'était en passant par leur imaginaire, par le biais d'histoires transmises en musique, que

je réussissais le mieux à les sensibiliser à un message de respect ou d'amour pour les autres.» Forte de cette découverte, elle procède de même aujourd'hui dans son art. Un art dans lequel elle excelle, au point de faire la plupart du temps salles comblées sur son passage. «L'époque des chanteuses pour enfants du genre récréatives, comme Chantal Goya, Dorothée, Douchka ou encore Hélène, est révolue. Aujourd'hui, les parents attendent que les chansons aient un apport plus éducatif!» Son succès a tapé

dans l'œil de producteurs parisiens spécialisés dans les spectacles pour enfants. «Mais pour l'instant, cela n'a encore abouti sur rien de sérieux. Paris n'est pas une fin en soi. Transmettre des messages plus loin, à d'autres enfants encore, par contre, oui!» /SFR

Sonia Grimm est aujourd'hui à 16h au temple du Bas, à Neuchâtel avec son spectacle «Le secret de l'alchimie». Billetterie: théâtre du Passage, tél: 032 717 82 00. Sinon billets à l'entrée dès 15h15



«LE SECRET DE L'ALCHIMIE» Le spectacle véhicule un message de respect ou d'amour pour les autres (SP)

TRIBUNAL DE POLICE

De jeunes désœuvrés s'adonnent à la délinquance

Fait plutôt rare, un prévenu menotté accompagné de quatre policiers est entré, jeudi, dans la salle d'audience du Tribunal de police présidé par Pierre Aubert. Il venait d'être arrêté la veille pour d'autres faits.

Ce matin du 11 septembre, il a rejoint un groupe de trois prévenus déjà présents, dont une femme. Tous âgés de 19 à 25 ans, la plupart sans formation ni travail, ces jeunes gens avaient à répondre de multiples délits d'ordre pénal.

L'un était accusé d'avoir volé de l'argent au domicile d'une connaissance. Un autre avait tenté de voler à l'étalage dans un magasin de la gare de Neuchâtel. Un autre, en état d'ébriété, avait provoqué une bagarre dans une discothèque des Geneveys-sur-Coffrane, blessé un client et endommagé des luminaires. Certains d'entre eux étaient éga-

lement accusés d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants (consommation de cannabis).

Trois plaignants sur les huit étaient présents jeudi à l'audience, dont un était représenté par un avocat. Pendant l'audience, certains prévenus, sous l'effet de l'alcool au moment des faits, ont reconnu leur culpabilité. Ils ont exprimé des regrets, présentés leurs excuses aux victimes et proposé de réparer leurs dommages. En conséquences, trois plaignants ont ainsi retiré leurs plaintes.

Tour à tour, chaque prévenu a eu droit à l'énumération, parfois longue, des faits qui lui étaient reprochés. Le président du tribunal, après avoir entendu les explications des parties, a raisonné les délinquants: «Ce n'est pas aux autres à faire les frais de vos problèmes». Il s'est ensuite informé des désirs



DÉLIT L'un des prévenus avait tenté un vol à l'étalage dans un magasin de la gare de Neuchâtel.

(KEYSTONE)

de chacun: œuvrer pour revenir sur le chemin de la légalité ou se laisser glisser plus profondément dans la criminalité.

Quatre jugements ont été rendus, dont deux des plus lourds en début d'après-midi. La condamnation la plus lé-

gère a été prononcée en faveur d'une jeune mère ayant recommencé un stage: 120 heures de travail d'intérêt général. Elle devra aussi payer 250 francs de frais de justice.

La plus sévère a été prononcée à l'encontre du prévenu menotté: six mois et demi d'emprisonnement. La cour a tenu compte de son passé pénal et d'une révocation de sursis.

Le cadet des prévenus, âgé de 19 ans et sous curatelle, a avoué, pour sa part, souffrir de troubles psychiques. Il a cependant refusé l'offre du président d'accomplir des journées de travaux d'intérêt général et de suivre un traitement médical. En conséquence, il a été condamné à une peine de 50 jours-amende de dix francs sans sursis. Il devra également payer 300 francs de frais de justice. /bru

NEUCHÂTEL

Soirée au centre Grinberg

Une conférence intitulée «De la peur à la confiance en soi» sera prononcée, lundi soir à 20 heures, au centre de la méthode Grinberg, 1, rue des Terreaux, à Neuchâtel. Trois praticiens de ce centre, Christine Huet, Pascale Ruef et Didier Coulet animeront cette soirée.

Dans les années 1980, Avi Grinberg créa une méthode psychocorporelle ayant pour but de soutenir le développement personnel et de réduire la souffrance. Par l'utilisation du toucher (réflexologie, massages) et de la respiration, cette méthode enseigne à être attentif à son corps et à prendre ses messages au sérieux. Elle apprend ainsi à éviter les tensions et autres automatismes qui conduisent à des douleurs ou des sensations de mal-être.

Le praticien de la méthode Grinberg devient, à terme, lui-même entraîneur. Il enseigne à autrui comment utiliser ses propres forces au cours de ses luttes et souffrances. Mais cette méthode ne remplace en aucun cas les traitements requis lors de maladies. /comm-flv

Renseignements: www.le-centre.ch

En bref

■ SIS Une alarme feu et sept sorties d'ambulances

Entre jeudi à 17h et hier à la même heure, le Service d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel est intervenu, au total, à huit reprises.

Les véhicules du feu ont été appelés une fois pour: une alarme automatique feu, sans engagement, rue de Pierre-à-Bot, à Neuchâtel, jeudi à 18h40. Les ambulances ont été sollicitées à sept reprises, pour: une chute, rue du Temple, à Bôle, jeudi à 19h30; un transfert, le Devens, à Saint-Aubin, pour l'hôpital psychiatrique de Perreux, jeudi à 19h45; une urgence médicale, rue Jean-Paul Zimmermann, à Cernier, hier à 0h40; une urgence médicale, rue des Poudrières, à Neuchâtel, hier à 9h25; une urgence médicale, rue de la Côte, à Neuchâtel, hier à 11h30; une chute, avec intervention du Smur, route des Longues-Raies, à Colombier, hier à 14h30; une urgence médicale, rue des Longschamps, à Bôle, hier à 16h40. /fed

AVIS TARDIFS


AUJOURD'HUI SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2008 DE 9H00 à 17H00
GRANDE KERMESE DE PONTAREUSE
 Thème «La Fête Tzigane»
 PONTAREUSE, chemin du Bois-des-Creux 32 2017 Boudry
 Tél. 032 843 02 43
www.goeland.org
 ENTRÉE LIBRE ET PARKING GRATUIT 028-609173

Aujourd'hui, vernissage
Raymond L'ÉPÉE
 de 17h à 20h
 Galerie Ditesheim
 8, rue du Château
 2000 Neuchâtel
 Tél. 032 724 57 00
 028-610459